



COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

1001, blvd de Maisonneuve Ouest, bureau 420, Montréal, QC, H3A 3C8 • 514-598-5533 • coalition@cqct.qc.ca • @CoalitionTabac

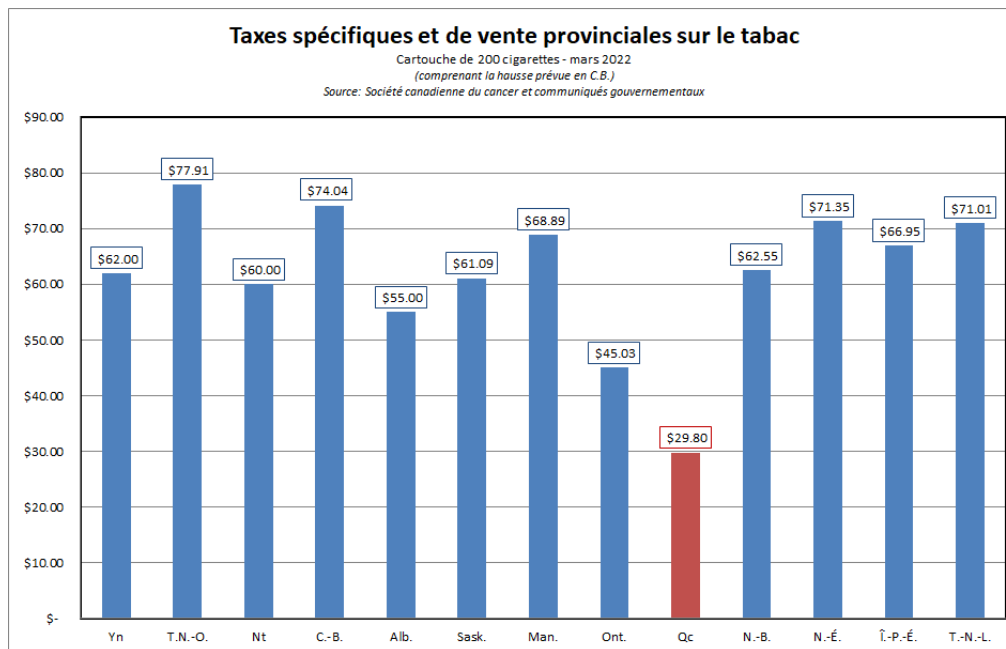
Communiqué

Huitième budget sans hausse de la taxe sur le tabac !

Le gouvernement renonce à 165 M\$ de revenus annuels supplémentaires, en plus de réduire le nombre de fumeurs de 18 000

Montréal, le 22 mars 2022 — La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac est encore une fois déçue et perplexe face à l'absence d'une hausse de la taxe sur le tabac dans le budget provincial 2022-2023, alors que le gouvernement fait face à un budget déficitaire et un système de santé fragilisé et à rebâtir. En effet, il s'agit maintenant du huitième budget qui délaisse la mesure de réduction du tabagisme la plus efficace. Or, le prétexte de la contrebande, une des principales raisons qui a, par le passé, poussé le gouvernement à s'abstenir de hausser sa taxe sur le tabac, n'est depuis longtemps plus justifiée. En effet, le taux de contrebande de cigarettes au Québec s'est stabilisé à un niveau relativement faible depuis 2011, se situant autour de 11 ou 12 % selon les dernières estimations officielles (page B-18, Budget 2019-2020), n'ayant pas augmenté à la suite de la dernière hausse de la taxe sur le tabac en 2014.

« C'est presque ahurissant de voir nos dirigeants délaissier encore une fois la mesure la plus efficace pour réduire le tabagisme, une épidémie industrielle qui tue 13 000 Québécois par année, soit deux fois plus que la Covid-19. Nonobstant la pandémie, le tabagisme accapare le tiers des ressources liées aux séjours d'hospitaliers. En effet, la taxation du tabac sauve non seulement d'innombrables vies, réduit l'achalandage des hôpitaux, mais constitue également une mesure extrêmement rentable, » dit Flory Doucas, codirectrice et porte-parole de la Coalition.



Ainsi, le très grand recul du Québec par rapport aux autres provinces continue de s'accroître : la taxe sur le tabac du Québec est d'environ 35 \$ en deçà de la moyenne des autres provinces canadiennes (34,85 \$), incluant un énorme écart de 15 \$ avec la province ayant le deuxième taux de taxation le plus bas (l'Ontario).

« La réduction du tabagisme devrait être une priorité pour le gouvernement du Québec étant donné que ce fléau demeure la première cause de maladies et de décès évitables qui par ailleurs provoque un immense fardeau sur le

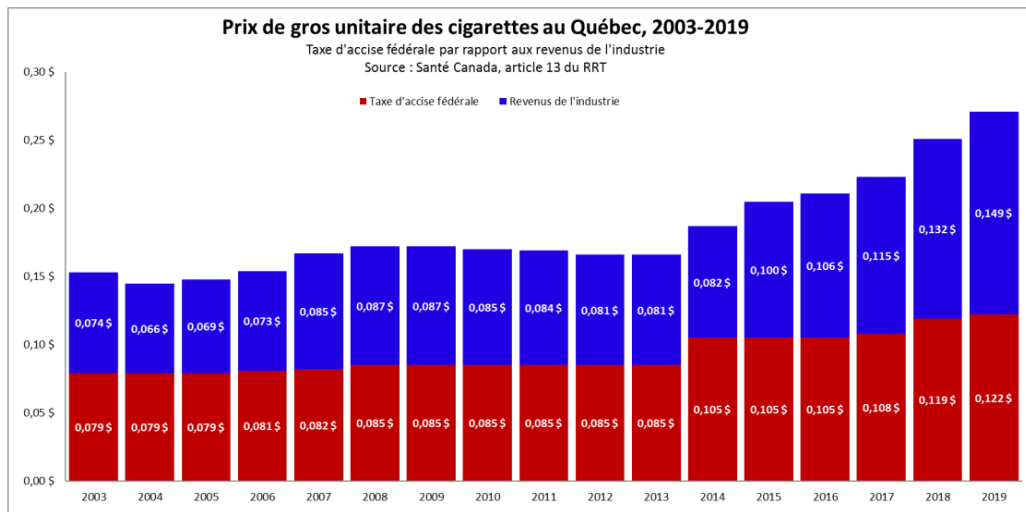
« système de santé. Or, sans hausse de la taxe sur le tabac, il est utopique de croire que le gouvernement pourra atteindre l'objectif qu'il s'est donné, soit de réduire le taux de tabagisme à 10 % d'ici 2025 (le taux actuel est de 15 % - bien qu'il faille interpréter cette statistique avec prudence). »

« Or, une hausse de 7 \$ la cartouche, soit 0,70 \$ le paquet de 20 cigarettes, aurait diminué de 18 000 le nombre de fumeurs tout en générant, sur une base récurrente, plus de 165 M\$ dès la première année, ce qui non seulement protégerait des milliers de Québécois contre des maladies débilitantes et mortelles causées par le tabac, mais contribuerait à la relance économique tout en réduisant le fardeau sur le système de santé, » insiste la **porte-parole**. En indexant la taxe sur le tabac à 2 % par année, les revenus découlant de cette unique hausse généreraient environ un milliard de dollars (1 G\$) en cinq ans.

« Étant donné le contexte favorable à la hausse de la taxe sur le tabac sur tous les fronts — taux le moins élevé au pays, taux de contrebande stable, besoin criant de nouveaux revenus — on peut se demander si les lobbyistes de l'industrie du tabac exercent une influence disproportionnée par rapport à celle des experts de santé publique et de la population en générale, laquelle est nettement favorable à cette mesure (78 %), » affirme **madame Doucas**.

La **Coalition** et ses partenaires demandent depuis longtemps qu'une partie des nouveaux revenus générés par une hausse de la taxe sur le tabac soit investie pour bonifier les programmes d'aide au sevrage tabagique et pour rétablir le budget consacré à la lutte antitabac qui, comme celui de la **santé publique**, ne cesse de s'effriter et, ce, malgré de nouveaux défis comme le vapotage par les jeunes.

« Ce qui rend encore plus déplorable l'inaction gouvernementale dans ce dossier, c'est qu'en l'absence de hausse de taxe, l'industrie a profité de l'occasion pour discrètement augmenter les prix de certaines marques afin de générer encore plus de profits, soit l'équivalent de plus d'un milliard de dollars (1 G\$) en cinq ans, une somme qui aurait pu aller à l'État québécois au lieu des cigarettiers. Pendant ce temps, ce sont les Québécois qui continuent de payer la facture des soins de santé, notamment ceux liés au tabagisme, qui demeure bien plus importante que les revenus générés par les taxes, » ajoute **madame Doucas**.



En plus des **organismes de santé**, l'ensemble des **directeurs de santé publique du Québec** réclament également un retour à la politique de la taxation du tabac.

« Malheureusement, le gouvernement Legault s'aligne avec les intérêts des multinationales du tabac en se privant de la mesure la plus efficace pour réduire le tabagisme, soit les hausses subites de prix provoquées par la taxation qui agissent comme un vaccin efficace et sécuritaire contre le tabagisme, » conclut la **porte-parole**.